

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

MODIFICATION N°1

PIÈCE 4

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE

Ce zonage est identique au zonage initial du PPRMT de la commune de Cabara approuvé le 10 Août 2020

Modification approuvée le - 2 JUL 2024



Echelle : 1/5 000

Légende :

Niveau de contraintes *

- | | |
|----------|---|
| R | Zones d'interdictions |
| B | Zones de contraintes faibles |
| | Zones sans contrainte spécifique |

Nature du phénomène **

F3,F2-3,F2,F1,F0 : Effondrements de cavité souterraine
P2,P1,P : Chutes de blocs
G : Glissements de terrain
Fk : Effondrements d'origine karstique

Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :

* le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.

** le second à la nature du phénomène, éventuellement complété par un indice numérique.

-  Zone de contrôle périodique obligatoire
-  Réseau hydrographique
-  Limite communale

